

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3510 - JEUDI 13 JUIN 2019

INVALIDATION DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

## Lamuka suspend sa participation aux activités parlementaires

En protestation contre les arrêts rendus par la Cour constitutionnelle invalidant une trentaine de parlementaires de l'opposition dont vingt-trois députés et deux sénateurs de son obédience, la coalition Lamuka a pris l'option de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, la participation de ses élus aux activités parlementaires. C'est ce qui ressort du point de presse que Martin Fayulu a animé, hier, à Kinshasa.

Une série d'actions contre la coalition au pouvoir est prévue en guise de désapprobation dont le premier acte, en cours d'exécution, est un sit-in devant les bâtiments de la Cour constitutionnelle. Le tout sera couronné par des manifestations de grande envergure prévues pour le 30 juin.

Page 2



Des partisans de la coalition Lamuka réclamant la vérité des urnes



Traitement d'un malade atteint du virus Ebola

EPIDÉMIE

## Ebola s'exporte en Ouganda

Présente à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plus de dix mois maintenant et après avoir causé plus de mille trois cents décès, la maladie à virus Ebola vient de traverser la frontière pour l'Ouganda où un premier cas a été détecté, le 11 juin, à l'hôpital de Kaganda. L'échantillon de sang prélevé par le personnel soignant de ce centre hospitalier ougandais, sur un enfant de 5 ans en provenance de la RDC dont

la mère en est ressortissante, s'est avéré positif.

Les autorités ougandaises ont décidé que toutes les personnes ayant été en contact avec l'enfant décédé ou étrangères à la famille se fassent vacciner pour leur protection. Il s'agit là du premier cas de cette maladie en Ouganda depuis son apparition, il y a dix mois, en RDC.

Page 4

MISES EN PLACE À LA SNCC ET À LA GÉCAMINES

## Bataille rangée entre les jeunes de l'UDPS et du PPRD



Les jeunes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et ceux de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) se sont affrontés, hier, à Kinshasa, autour des dernières ordonnances présidentielles nommant des nouveaux mandataires à

Rassemblement des jeunes de l'UDPS au siège de leur parti la SNCC et à la Gécamines, soutenues par les uns et boudées par les autres.

L'ordre public a été perturbé de longues heures tant à la permanence de l'UDPS qu'au siège de la Ligue des jeunes du PPRD jusqu'à l'intervention des éléments de la police qui, une nouvelle fois, ont eu recours aux gaz lacrymogènes et aux tirs de sommation pour contenir la fougue des deux camps antagonistes.

Page 3

CAN 2019

## Florent Ibenge retient ses vingt-trois Léopards

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a écarté, le 11 juin à Marbella, en Espagne, six joueurs de sa liste des vingt-neuf, a-t-on appris. Il s'agit du gardien de but Auguy Kalambayi Katembwe de Sanga Balende, du défenseur Padou Bompunga de V.Club et de son coéquipier en club et milieu de terrain Nelson Munganga, du relayeur Gianelli Imbula de Rayo Vallecano en Espagne. Le milieu de terrain défensif, Aaron Tshibola, de Kilmarnock en Ecosse, est aussi mis à l'écart, tout comme le milieu offensif, Fabrice Luamba Ngoma, nouveau joueur de Raja de Casablanca au Maroc, après une saison réussie dans V.Club.



Florent Ibenge

Page 5

ÉDITORIAL

Solidarité

Page 2

## ÉDITORIAL

## Solidarité

Le temps viendra n'en doutons pas, et sans doute plus vite qu'on ne le croit, où ce qui est perçu aujourd'hui comme une exception, un devoir assigné aux seules organisations humanitaires et caritatives, à savoir la solidarité, s'imposera de nouveau comme une règle de vie pour chacun des habitants de la planète. Chez nous comme ailleurs.

Longtemps placée au cœur des relations sociales, en particulier dans la famille, le quartier, le village, elle en a été chassée ces derniers temps par la recherche intensive du confort et du plaisir individuels que favorisent l'élévation rapide des niveaux de vie, la généralisation des nouvelles technologies dans le domaine de la communication, l'affirmation de l'individualisme qui en découle, bref la rupture avec les traditions héritées des temps antérieurs.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder comment les nouvelles générations s'enferment dans un rapport de plus en plus étroit avec leurs téléphones portables, leurs smartphones, leurs tablettes et autres moyens de communication où le monde abstrait et le jeu dominant au détriment de la vie réelle.

Dans un semblable contexte, le temps viendra très vite où tisser à nouveau les liens humains, sociaux, culturels sur lesquels nos sociétés se sont construites dans les siècles passés s'imposera comme un impératif vital. Nous en avons déjà la preuve dans les pays riches de l'hémisphère nord où les mouvements collectifs comme celui des « gilets jaunes », en France, se multiplient au point de devenir des réalités incontournables qui contraignent le pouvoir politique à explorer de nouvelles voies pour redonner vie à un dialogue social en voie de disparition.

Rendre à la société sa cohérence, son unité, son dynamisme grâce à la solidarité ne sera certainement pas facile dans le contexte global ainsi résumé. Mais cet idéal devra figurer en bonne place dans le programme collectif des années à venir car c'est de lui que surgiront les progrès auxquels notre peuple aspire aujourd'hui comme tous les peuples qui l'entourent et qui subissent de plein fouet les effets de l'individualisme que génèrent le développement, la richesse, le confort, bref les progrès matériels dont personne ne saurait raisonnablement se plaindre.

Le Courrier de Kinshasa

## INVALIDATION DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

## Lamuka suspend sa participation aux activités parlementaires

**Au moment où la rue grondait, hier, sur fond d'affrontements entre les jeunes de l'UDPS et ceux du PPRD, Martin Fayulu, au nom de ses pairs du présidium tournant de leur plate-forme politique, a tenu un point de presse. Il réagissait aux derniers arrêts de la Cour constitutionnelle invalidant une trentaine de députés de l'opposition parmi lesquels vingt-trois députés et deux sénateurs de sa coalition.**

« Nous dénonçons ce comportement des juges, un comportement manifestement orienté contre notre coalition et de nature à mettre à mal la cohésion nationale déjà très fragile », a indiqué le principal leader de Lamuka dans son fief de Faden House, à Kinshasa. Par conséquent, a-t-il ajouté, les principaux leaders de cette plate-forme, dont il s'est fait le porte-voix, rejettent les arrêts rendus par la Haute Cour « pris largement hors délai, violant ainsi les dispositions de l'article 76 bis de la loi électorale ». Martin Fayulu a fait observer que le recomptage des voix, étape ultime à laquelle recourt le juge constitutionnel après épuisement de toutes les vérifications d'usage, n'a jamais eu lieu. Les parties prenantes, en l'occurrence, le ministère public, la Commission électorale nationale indé-

pendante et les partis politiques membres de la coalition Lamuka n'ont jamais été confrontés, conformément à cette disposition de la loi électorale.

## « Une justice aux ordres du FCC »

Il en est de même, a-t-il poursuivi, pour l'article 74 de la loi électorale également violée par la Cour constitutionnelle qui, à en croire Fayulu, est allée au-delà du délai lui imparti pour l'examen des contentieux des élections législatives. Pour ce challenger de Félix Tshisekedi à la dernière présidentielle, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la Cour constitutionnelle est aux ordres du Front commun pour le Congo (FCC). La corruption passe aujourd'hui, selon lui, pour le seul véritable salaire du juge et du magistrat. « Les juges de la Cour constitutionnelle ont perdu totalement leur indé-

pendance au profit de l'appartenance à une coalition politique désavouée par le peuple congolais », a-t-il dénoncé.

En définitive, a-t-il martelé, la coalition Lamuka a pris l'option de suspendre, à dater de ce jour et ce, jusqu'à nouvel ordre, la participation de ses députés et sénateurs aux activités parlementaires. Il a annoncé, dans la foulée, une série d'actions contre la coalition FCC- Cap pour le changement qui, d'après lui, « a assassiné la démocratie en République démocratique du Congo ».

Premier acte, un sit-in débuté la veille devant les bâtiments de la Cour constitutionnelle. Le tout sera couronné par des manifestations de grande envergure prévues le 30 juin.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## RETOMBÉES DES NOMINATIONS À LA SNCC ET À LA GÉCAMINES

## Les jeunes de l'UDPS et du PPRD s'empoignent dans la rue

Les militants du parti de l'ex-chef de l'Etat et ceux de son successeur se sont affrontés, hier à Kinshasa, sur l'avenue Sendwe, dans la commune de Kalamu, autour des dernières ordonnances présidentielles nommant des nouveaux mandataires dans les deux entreprises publiques, soutenues par les uns et boudées par les autres.

La coalition Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement (Cach) se porte décidément très mal. Aujourd'hui, l'indice symbolisant le malaise qui gangrène ce partenariat politique est, sans nul doute, la guerre des tranchées à laquelle se livrent les deux camps autour des ordonnances présidentielles nommant un nouveau leadership à la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) et à la Société générale des carrières et des mines (Gécamines).

Le débat sur la constitutionnalité de ces actes posés par le président de la République a enflé dans l'opinion sur fond d'une tension qui ne faiblit pas. Les discussions ont quitté les allées de l'hémicycle pour prendre pied dans la rue. Les jeunes de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ont pris à leur compte ce dossier et continuent de mettre la pression sur les députés du FCC. Ces derniers ont désacralisé, selon eux, l'institution « président de la République » en tenant des propos outrageants



Des jeunes du PPRD manifestant aux abords du Palais du peuple

à l'endroit de Félix Tshisekedi.

### Réponse du berger à la bergère

Depuis lundi, la tension est vive aux abords du Palais du peuple, siège de la représentation nationale, et dans ses environs. La présence tant redoutée des combattants de l'UDPS réputés imprévisibles dans leurs agissements ravive actuellement des inquiétudes, et chaque jour à la peur déjà perceptible. Et comme si cela ne suffisait pas,

les jeunes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), la formation politique phare du FCC, sont entrés, eux aussi, dans la danse hier, en s'illustrant par une manifestation spontanée au Palais du peuple.

Les « bérets rouges », comme se font appeler ces inconditionnels de la « Kabilie », entendaient réagir à leur manière à la manifestation organisée la veille par les jeunes de l'UDPS dont ils ont fustigé le « comportement barbare » consistant

à faire la chasse aux députés membres du FCC à qui ils ont promis tout leur soutien. Réponse du berger à la bergère, dirait-on. Un mémorandum a été remis au rapporteur de l'Assemblée nationale qui les a invités au calme. Concomitamment à cette action initiée par les jeunes du PPRD, ceux de l'UDPS qui ne décolèrent pas ont reproduit le scénario de la veille en perturbant le trafic à la hauteur de leur siège, dans la commune de Limete.

Par centaines, ils ont enta-

mé une opération punitive en ciblant les sièges des partis politiques membres du FCC. Celui du Congrès national congolais du député national, Pius Mubilu, cadre du FCC, qui se retrouve dans la même aire géographique que celui de l'UDPS, a été saccagé à la minute et mis à sac par des jeunes survoltés. Ces derniers ont tenté de reproduire la même scène à la ligue des jeunes du PPRD située à la sixième rue Limete mais se sont butés à la résistance de ceux du PPRD qui ont érigé un mur de résistance. Il s'en est suivi un affrontement à l'arme blanche entre les deux camps qui s'est poursuivi jusqu'au bureau du PPRD/Mont Amba, situé sur l'avenue Sendwe. L'ordre public a été perturbé de longues heures à cet endroit jusqu'à l'intervention des éléments de la police qui, une nouvelle fois, ont eu recours aux gaz lacrymogènes et aux tirs de sommation. Aucun blessé n'a été enregistré, si ce ne sont des interpellations en cascade des manifestants. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## REVENDEICATION DE LA LIBÉRATION D'EDDY KAPEND ET SES COMPAGNONS

## Une marche dispersée à Kinshasa

Malgré l'information donnée à l'autorité provinciale sur la manifestation pacifique, un groupe d'éléments de la police commandé par le major Ngalasi a violemment bloqué la route aux membres de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), des représentants des familles des détenus et d'autres Congolais qui ont consenti à participer à cette action.

Une cohorte de policiers a bloqué, ce 12 juin au croisement des avenues Assossa et Enseignement, dans la commune de Kasa-Vubu, les membres de l'Asadho, de la FBCP, ceux des familles de détenus dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien président de la République, Laurent-Désiré Kabila, et d'autres Congolais qui ont consenti à prendre part à cette manifestation qui exigeait leur libération. Brutalement, le major commandant ces troupes de policiers a arraché la banderole arborée par les marcheurs, en les intimant l'ordre de quitter la chaussée et de revenir en arrière.

Pour éviter l'affrontement avec ces policiers décidés à user de la force, les présidents de l'Asadho, Jean-Claude Katende, et de la FBCP, Emmanuel Cole, les coordonnateurs de cette manifestation, ont appelé les marcheurs à rebrousser chemin jusqu'au siège de l'Asadho, situé sur l'avenue Assossa, dans la commune de Kasa-Vubu.

### L'autorité préalablement informée

Dans leur lettre d'information



Les manifestants lors de la marche/Adiac

adressée le 5 juin au gouverneur de la ville de Kinshasa, annonçant la tenue de la marche, les organisateurs avaient également décrit l'itinéraire qui partait du siège de l'Asadho pour aboutir à la cité de l'Union africaine où un mémorandum devrait être déposé au bureau du chef de l'Etat, en passant par le boulevard Triomphal, l'avenue du 24-novembre et le boulevard du 30-juin.

Sur place, les membres des

familles de ces détenus ont manifesté leur mécontentement non seulement de voir leur course bloquée par cette police qu'elle voudrait républicaine et respectueuse des droits de l'homme mais également, parce que leur souci était de voir ce document remis au chef de l'Etat de qui ils attendent des mesures visant la libération de leurs parents.

«Dix-huit ans de détention,

### c'est trop»

Dans ce mémorandum, les organisateurs de l'activité ont regretté le temps passé par ces détenus en incarcération, estimant que le procès qui les avait condamnés était entaché d'irrégularités et que les lois d'amnistie prises devraient leur être bénéfiques. Ce document a également rappelé la décision de la Commission africaine des droits de l'homme et l'Ac-

cord de la Commission épiscopale nationale du Congo qui avaient demandé leur libération, notamment parce que la première instance les a reconnus comme innocents et l'autre, dans le cadre de la décrispation politique. « Comment pouvait-on comprendre que la Cour, après sa décision, note que les enquêtes dans le cadre de cette affaire continuaient. En droit, cela est inconcevable », a expliqué Me Jean-Claude Katende.

Le président de l'Asadho a promis d'organiser une autre marche dans deux semaines, en vue de faire parvenir ce document au président de la République.

Selon les dernières nouvelles, le commissaire provincial de la police nationale, informé de cet incident créé par ses éléments, aurait autorisé la marche. Mais, au niveau des organisateurs, la motivation n'y était plus, étant donné qu'un grand nombre de participants avait déjà quitté les lieux.

Lucien Dianzenza

## EPIDÉMIE

## Ebola s'exporte en Ouganda

Présente à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plus de dix mois maintenant et après avoir causé plus de mille trois cents décès, la maladie vient de traverser la frontière pour l'Ouganda où un premier cas a été détecté le 11 juin, à l'hôpital de Kaganda.

Jusqu'à-là circonscrite dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, en RDC, l'épidémie à virus Ebola est en train d'étendre, aujourd'hui, ses tentacules dans les Etats voisins. L'Ouganda dont la promiscuité avec les territoires congolais de l'est affectés (Ituri et Grand Kivu) représentait un motif d'inquiétude, n'a pas échappé à l'effet contagieux d'Ebola. Le virus y a été détecté, le 11 juin, à l'unité de traitement de Kaganda. En effet, l'échantillon de sang prélevé par le personnel soignant de ce centre hospitalier ougandais, sur un enfant de 5 ans, s'est avéré positif. Nonobstant tous les efforts des médecins pour maintenir en vie cet enfant, l'irréparable s'est produit le 12 juin, juste le lendemain de sa prise en charge dans ce cet hôpital. Il s'agit là du premier cas de cette maladie en Ouganda depuis son apparition, il y a dix mois, en terre congolaise.

Après investigations, il en découle que la mère de l'enfant, une Congolaise, était mariée à un sujet ougandais mort, lui aussi d'Ebola, en RDC. De retour en Ouganda, le 9 juin, après avoir assisté aux funérailles de



Les autorités sanitaires ougandaises ont lancé l'alerte contre Ebola

son défunt mari, la maman et son fils ont transité par le poste frontière de Bouerra, avant d'atteindre le district de Kassese où ils résident. Le temps d'y arriver, l'enfant a commencé à présenter des symptômes de la maladie à virus Ebola (vomissement du sang, diarrhées, douleurs musculaires, maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, etc). Le décès du petit a éveillé la conscience des autorités ougandaises qui ont vite fait

d'annoncer la présence du virus Ebola sur leur territoire, tout en lançant une alerte qui a ébranlé l'opinion nationale.

#### La présence de la maladie confirmée par les autorités sanitaires ougandaises

Dans une intervention à la télévision officielle, le ministre ougandais de la Santé a reconnu que les équipes médicales en RDC leur avaient « alerté sur la présence en Ougan-

da des personnes ayant été en contact avec un mort du virus Ebola », avec leurs noms et contacts téléphoniques à l'appui. Ces messages d'alerte avaient-ils été pris au sérieux ? Difficile à dire. Une chose est sûre, c'est que les dirigeants des deux pays sont déjà en pourparlers et examinent la possibilité de rapatriement des proches du malade en RDC afin, dit-on, de se rassurer de leur

état sanitaire.

A noter, par ailleurs, que la RDC et l'Ouganda avaient tenu, en novembre 2018, une réunion interministérielle par le truchement de leurs ministres de la Santé qui a permis de mettre en place des mesures visant à empêcher la transhumance d'Ebola à travers leurs frontières communes. L'option d'une surveillance permanente et accrue des points d'entrées et de sorties était levée pour prévenir toute propagation à vaste échelle. L'Ouganda s'était mis en état d'alerte depuis le début de l'épidémie dans l'Est de la RDC où plus de deux-mille cas ont été enregistrés.

L'efficacité de toutes ces précautions est aujourd'hui sujette à caution suite au cas détecté à l'hôpital de Kaganda. En attendant les retombées de la réunion transfrontalière entre les autorités sanitaires des deux pays prévue incessamment, l'Ouganda procède d'ores et déjà à la distribution des vaccins anti Ebola. Toutes les personnes ayant été en contact avec l'enfant décédé ou étrangères à la famille ont été invitées à se faire vacciner pour leur protection.

Alain Diasso

## RELIGION

## Les Ahmadis exhortés à demeurer dans la sainteté

L'appel a été lancé par le représentant légal de la Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo, l'Amir Jama'at Khalid Mahmood Shahid, lors de la célébration de la fin du ramadan.

La fin du jeûne du mois de ramadan a été marquée par la célébration de la fête appelée « Eid-l-Fitr ». Pour la communauté islamique Ahmadiyya en République démocratique du Congo (RDC), cette célébration n'est pas seulement un moyen de marquer la fin du jeûne du mois de ramadan, mais également un grand moment de partage, de paix et de joie, comme il est recommandé à tous les musulmans.

Dans le cadre de cette fête, la communauté islamique Ahmadiyya au Congo (Comaco) a célébré, ce mois de juin dans la salle Don Bosco, à Masina/Petro-Congo, l'Eid-l-Fitr avec des invités (non musulmans). Dans le respect de la tradition musulmane, l'Eid-l-Fitr a été une occasion de grands repas en famille, cadeaux, visites aux proches, etc.



L'Amir Jama'at Khalid Mahmood, devant les Ahmadis, lors de la célébration de la rupture du mois de jeûne du ramadan/B.V Ipan

#### La conformité avec le Saint Coran

Présidant cette célébration, le représentant légal de la Comaco, l'Amir Jama'at Khalid Mahmood Shahid, a invité les fidèles à demeurer dans l'odeur de sainteté avec Dieu, même après le mois de ramadan. « Le carême que nous faisons, c'est pour l'amour de Dieu. Sinon, aucune autre raison ne pou-

vait nous pousser à nous abstenir de manger et de boire. En vertu de cet amour, nous essayons de rompre avec nos mauvaises habitudes. Je nous recommande à continuer les efforts d'être en lien d'amour avec Dieu, même jusqu'au prochain mois de ramadan », a-t-il dit.

Cette fête était également l'occasion pour l'Amir Jama'at Kha-

lid Mahmood Shahid de rappeler à ses convives que les enseignements du prophète Mahomet constituent les principes qui conduisent l'action de cette communauté partout où elle est implantée dans le monde. Les préceptes coraniques qui constituent le fondement de cette communauté, a-t-il souligné, ont comme soubassement des valeurs positives que sont

la paix, l'amour du prochain, la patience, la tranquillité, la tolérance, la sincérité, etc.

Le représentant légal de la Comaco a précisé que s'appuyant sur les enseignements du Saint Coran et de ceux du saint prophète Muhammad, les musulmans Ahmadis tiennent que l'utilisation de la force est totalement interdite en matière de foi. La Comaco, a-t-il affirmé, encourage le dialogue interreligieux et défend l'Islam assidûment. « Cette religion qui signifie la paix essaie de corriger les malentendus concernant l'Islam en Occident », a insisté l'Amir Jama'at Khalid Mahmood Shahid, en notant que cette communauté musulmane rejette tout ce qui est violence sous toutes les formes et plaide pour la paix, la tolérance, l'amour et la compréhension mutuelle entre différentes religions. « Elle croit et pratique fermement l'enseignement coranique en notant qu'il ne doit pas y avoir de contrainte en religion », a-t-il conclu. Le ramadan, rappelle-t-on, est l'un des cinq piliers de l'Islam et est respecté par de nombreux musulmans pratiquants en RDC.

Lucien Dianzenza

CAN 2019

# Florent Ibenge retient ses vingt-trois Léopards

**La liste définitive de la sélection congolaise pour le rendez-vous en terre égyptienne est connue, après la mise à l'écart de six joueurs parmi lesquels Gianelli Imbula et Padou Bompunga.**

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a écarté, le 11 juin à Marbella, en Espagne, six joueurs de sa liste des vingt-neuf, a-t-on appris. Il s'agit du gardien de but Auguy Kalambayi Katabwe de Sanga Balende, du défenseur Padou Bompunga de V.Club et de son coéquipier en club et milieu de terrain Nelson Munganga, du relayeur Gianelli Imbula de Rayo Vallecano en Espagne. Le milieu de terrain défensif, Aaron Tshibola, de Kilmarnock en Ecosse, est aussi mis à l'écart, tout comme le milieu offensif, Fabrice Luamba Ngoma, nouveau joueur de Raja de Casablanca au Maroc, après une saison réussie dans V.Club.

Après la mise à l'écart de ces six joueurs, la liste définitive



CAN 2019 : Florent Ibenge retient ses vingt-trois Léopards

des vingt-trois Léopards pour la trente-deuxième Coupe d'Afrique des nations (CAN) Égypte 2019 se compose des gardiens de but Parfait Mandanda (Dynamo de Bucarest/Roumanie), Anthony Mossi (Chiasso/D2 Suisse), et Ley Matampi (Al Ansar/D2 Ara-

bie Saoudite). Les défenseurs sont Glody Ngonda Muzinga (V.Club), Djos Issama Mpeko (Mazembe), Bobo Ungenda Muselenge (Primeiro do Agosto/Angola), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Djuma Shabani (V.Club), Wilfried Moke (Ankaragücü/

Turquie), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre) et Christian Luyindama (Galatasaray/Turquie).

Les milieux de terrain sont Chancel Mbemba Mangulu (Porto/Portugal), Merveille Bope Bokadi (Standard de Liège/Belgique), Youssouf

Mulumbu (Kilmarnock ou Glasgow Rangers/Ecosse) et Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Trésor Mputu Mabi (Mazembe), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique).

Enfin, les attaquants des Léopards pour la CAN 2019 sont Meschak Elia (Mazembe), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine), Jonathan Bolingi Mpangi Merikani (Antwerp/Belgique), Chadrack Akolo (Stuttgart/relégué en D2 Allemagne), Yannick Bolasie (Anderlecht/Belgique) et Britt Assombalonga (Middlesbrough/D2 Angleterre). Actuellement en préparation à Marbella, Les Léopards ont fait match nul de zéro but partout, le 9 juin, avec les Etalons du Burkina Faso. Ils jouent leur second match de fixation, le 15 juin, contre les Harambee stars du Kenya, avant de prendre la direction du Caire, en Égypte, le 17 juin.

**Martin Engimo**

FINALE COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## Maniema Union affrontera Renaissance du Congo

**Les deux clubs ont à peine obtenu leur qualification, le 11 juin, au terme des demi-finales rudes.**

L'AS Maniema Union de Kindu a validé son ticket pour la finale en battant l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu par un but à zéro. Mpiana Monzizi a inscrit l'unique but de la partie à la 65e mn. Les joueurs de l'entraîneur Guy Lusadis ont donc assuré l'essentiel, se mettant en route pour un deuxième sacre dans cette compétition nationale après le titre remporté en 2017.

Pour sa part, le FC Renaissance du Congo (Kinshasa) était opposé dans l'autre demi-finale au FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Les Cheminots de la capitale congolaise du cuivre,



Renaissance du Congo finaliste de la Coupe du Congo 2019

entraînés par Mankour Boualem, ont été les premiers à ouvrir la marque à la 43e mn par Masini Dibwe. Mais les Renais, emmenés par le coach Papy Kimoto, ont égalisé à la 54e par Peter Ikoyo Iyembe. Et la loterie des tirs au but a été avantageuse aux protégés du président évêque et pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa.

Vainqueur du trophée en 2016 face au CS Don Bosco de Lubumbashi, le FC Renaissance du Congo disputera, le 14 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa, sa deuxième finale de la Coupe du Congo en cinq ans d'existence (Renaissance est issue d'une dissidence du Daring Club Motema Pembe en 2014).

**Martin Engimo**

## NIGER

## Inauguration de l'aéroport international de Niamey

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a mis en service, le 11 juin, l'infrastructure rénovée et modernisée pour répondre aux normes internationales dans la perspective du sommet de l'Union africaine (UA) que le pays va abriter en début juillet.



Le coût de l'ensemble des travaux, qui ont duré onze mois, est estimé à cent cinquante-quatre millions d'euros (soit environ cent un milliards francs CFA). Ils ont été intégralement financés et exécutés par la société turque Summa, dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'entreprise se verra offerte en compensation l'exploitation des infrastructures pendant trente ans, selon les termes du contrat.

Le président Issoufou s'est dit réjoui de l'inauguration de ce nouvel aéroport, qui fera de Niamey sur le plan du transport aérien « un hub aérien pour la sous-région », et a présenté ses félicitations à l'entreprise Summa « qui a fait preuve de bonnes performances et qui a honoré le contrat qu'elle a signé avec le

*gouvernement nigérien* ».

L'inauguration de l'aéroport modernisé intervient peu après celle de l'hôtel présidentiel Radisson Blu, lui aussi construit par la même société, qui a eu lieu mardi matin toujours à Niamey, en prélude au sommet de l'UA.

Ces infrastructures, a dit le chef de l'Etat nigérien, viennent s'ajouter à d'autres déjà réalisées ou en cours de réalisation, et renforcent la capacité de la ville de Niamey à accueillir des événements internationaux.

Toutefois, il a tenu à préciser que « les investissements réalisés dans le cadre de ces deux projets n'ont entraîné aucun endettement de l'Etat. La totalité de leurs financements a été assurée par l'entreprise Summa ». Plus de quatre mille

invités dont une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement séjourneront à Niamey pendant plus d'une semaine, à l'occasion du sommet de l'UA, selon l'organisation. « Niamey sera le temps de l'événement la capitale de toute l'Afrique, et par conséquent il faut que Niamey soit belle, que Niamey soit propre et que Niamey soit dotée d'infrastructures à la hauteur », a déclaré le président Mahamadou Issoufou.

Dans cette perspective, plusieurs autres travaux dont la construction d'une « voie express » qui relie l'aéroport au centre-ville de Niamey ainsi que celle d'un centre de conférences international sont également en phase de finition.

## AIDE HUMANITAIRE EN ZONE ANGLOPHONE

## Le gouvernement camerounais fixe les lignes directrices

L'exécutif a fixé les lignes directrices aux agences humanitaires actives dans la partie anglophone du pays plongée dans une crise séparatiste, a indiqué, le 11 juin, le ministre camerounais de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji.

Les mesures prises sont en fait les modalités pratiques des opérations sur le terrain que les autorités camerounaises demandent aux agences d'assistance à respecter, afin de minimiser les malentendus entre le gouvernement et les humanitaires, a précisé Paul Atanga Nji à Buea, chef-lieu de la région anglophone du sud-ouest, où il a rencontré des donateurs internationaux.

Le gouvernement camerounais avait accusé à plusieurs reprises certaines ONG d'utiliser la crise anglophone pour des gains financiers au détriment de la population souffrante.

D'après le ministre de l'Administration du territoire, ces lignes directrices sont comme « la bible » des opérations d'assistance et les humanitaires qui ne respecteraient pas ces directives ne seront pas autorisés à fonctionner sur le terrain. Il a également souligné l'importance de la neutralité et de la transparence des actions humanitaires au Cameroun.

Deux tiers des déplacés internes bénéficient de l'aide du gouvernement. Par ailleurs, depuis le début de la crise anglophone, un peu plus de deux tiers des déplacés internes enregistrés par les autorités camerounaises ont bénéficié de l'aide gouvernementale, a indiqué Paul Atanga Nji. « Sur un total de cent cinquante-deux mille déplacés internes dus à la crise anglophone, le gouvernement a déjà apporté assistance à cent quatre mille d'entre eux », a-t-il précisé.

Lors de sa visite d'évaluation de l'aide humanitaire à Buea, le ministre de l'Administration du territoire a été en compagnie de la coordonnatrice du système des Nations unies au Cameroun, Allegra Maria Del Pilar.

En juin 2018, le gouvernement camerounais a lancé un « plan spécial d'assistance » doté de 12,7 milliards francs CFA (environ 19,4 millions d'euros) au profit de la population anglophone. Novembre dernier, un centre de

coordination de l'aide humanitaire d'urgence a été créé pour la mise en œuvre de ce plan.

Représentant 20% de la population camerounaise qui est majoritairement francophone, la minorité anglophone s'estime marginalisée et francisée par le pouvoir central depuis des décennies. Une mouvance sécessionniste armée y est née en octobre 2017. Cette crise a fait plus de quatre cent trente mille déplacés internes, selon les Nations unies. Au moins cent soixante-dix soldats ont été tués dans les affrontements avec les séparatistes, d'après l'armée camerounaise. Il n'y a pas de statistiques officielles sur le nombre des séparatistes abattus.

Début mai, le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, a annoncé que le gouvernement était désormais disposé à initier un dialogue inclusif sur toutes les revendications politiques sauf « l'indivisibilité » de l'Etat.

Xinhua

## BRÈVES

## RDC

Depuis le mois de janvier, l'épidémie de rougeole tue bien plus qu'Ebola en République démocratique du Congo (RDC). Cette épidémie officiellement déclarée le 10 juin dans ce pays a déjà provoqué la mort de mille cinq cents personnes depuis le début de l'année. Le ministère de la Santé note une recrudescence du nombre de cas suspects de rougeole avec un total de quatre-vingt-sept mille. Face à cette résurgence, l'État congolais et l'ONG Médecins sans frontières tirent la sonnette d'alarme. Soulignons que la vaccination contre la rougeole n'est pas systématique en RDC. Il y a une très faible couverture vaccinale, liée à un approvisionnement très irrégulier. Des programmes ont été prévus pour augmenter cette couverture vaccinale.

## BOTSWANA

La Haute Cour du pays a ordonné l'abrogation des lois criminalisant l'homosexualité. Après l'Afrique du Sud, les Seychelles, l'Angola et le Mozambique, un nouveau pays d'Afrique lève donc l'interdiction pénale en la matière. Les clauses du Code pénal interdisant les relations intimes entre personnes du même sexe « sont annulées ». Les lois du pays - datant de 1965 - qui prévoient jusqu'à sept ans de prison doivent, selon le juge Michael Leburu, « être amendées ». Vingt-sept des quarante-neuf pays d'Afrique subsaharienne criminalisent encore les relations homosexuelles, à des degrés divers, pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité ou la peine de mort. Les mariages entre personnes de même sexe ne sont autorisés, à ce jour, qu'en Afrique du Sud.

## GABON

La présidence gabonaise a annoncé un remaniement de son gouvernement, plus restreint et moins paritaire, qui survient quelques semaines après la révélation du « kevazingogate », un trafic de bois précieux qui a entraîné un scandale politique au Gabon. La nouvelle équipe gouvernementale dévoilée compte aujourd'hui vingt-huit ministres au lieu de trente-six. Le nombre de femmes ministres est passé de onze à six. C'est la quatrième fois que l'équipe gouvernementale, toujours dirigée par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekalé, a été retouchée depuis le mois de janvier. Cette fois, le gouvernement est complètement remanié. La principale surprise provient de l'arrivée du scientifique Lee White, un défenseur de l'environnement d'origine britannique, au ministère de la Forêt, de la mer et de l'environnement. Cette nomination fait suite à l'affaire du Kevazingo.

## SOUDAN

Abdel Fatah al-Burhan, chef du Conseil militaire qui dirige le pays depuis le départ du président Omar el-Béchir, a annoncé la mise en retraite d'office d'une centaine d'officiers. La plupart sont des hauts gradés dans le domaine de la sécurité et des renseignements. La junte affirme que cette mesure n'a rien à voir avec les troubles qui agitent le pays et la crise en cours. Les opposants y voient des signes de division à la tête de l'appareil militaire. Le porte-parole du service de sécurité et du renseignement a indiqué que cette mesure est « routinière » et qu'elle « s'applique, annuellement, à toutes les forces sécuritaires ». Selon les protestataires, cette purge intervient suite aux informations faisant état de divisions dans les rangs de l'armée et des services de renseignement qui se sont accrues après le massacre de Khartoum, la semaine dernière, faisant plus de cent vingt-trois morts.

## SAHEL

Sept pays africains bénéficieront d'un financement de cent cinquante-deux millions d'euros de la part de l'Union européenne. Le nouveau financement vise essentiellement à venir en aide à la population défavorisée, victime des conflits armés et du changement climatique dans la région du Sahel. Il sera réparti entre plusieurs pays à raison de vingt-huit millions d'euros pour le Nigeria, 27,2 millions d'euros pour le Tchad, 23,55 millions d'euros pour le Mali et 23,15 millions d'euros pour le Niger. Le Cameroun devrait bénéficier de 17,8 millions d'euros, suivi du Burkina Faso avec 15,7 millions d'euros, et de la Mauritanie, 11,15 millions d'euros. Un montant supplémentaire de 5,5 millions d'euros sera alloué à un projet régional de lutte contre la malnutrition au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger.

## AFRIQUE

La Banque africaine de développement a organisé avec le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et l'Institut national sud-africain de la biodiversité, la première réunion africaine sur l'accès direct au financement pour le climat. Environ trente entités accréditées en matière de finance climat se sont réunies à cette occasion pour élaborer une stratégie et un plan d'actions qui permettront d'accélérer et d'améliorer l'accès du continent à la finance verte. Un cadre de gouvernance et une feuille de route ont été mis en place pour renforcer les capacités de ces entités à accéder, recevoir et utiliser les financements alloués par le Fonds pour l'adaptation et le Fonds vert pour le climat, entre autres.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

## SOUDAN

# Reprise prochaine des négociations

La contestation soudanaise a accepté de mettre fin au mouvement de désobéissance civile lancé après le début d'une répression meurtrière et de reprendre les discussions avec les militaires au pouvoir afin de trouver une issue à la crise.

L'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, a aussitôt appelé les Soudanais à « reprendre le travail » dès ce 12 juin, après quelques jours de quasi paralysie de la capitale, Khartoum. Le Conseil militaire de transition, au pouvoir depuis la destitution par l'armée du président Omar el-Béchir après des mois de manifestations, a « dans un geste de bonne volonté, accepté de libérer tous les détenus politiques », selon Mahmoud Drir, représentant du Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, qui s'était rendu le 8 juin à Khartoum pour tenter une médiation. « L'ALC a accepté de mettre fin au mouvement de désobéissance civile à partir d'aujourd'hui » et « les deux parties ont accepté de reprendre prochainement les discussions », a déclaré Mahmoud Drir.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné fermement la violence au Soudan et appelé les militaires au pouvoir et le mouvement de contestation à œuvrer pour trouver une issue à la crise. Dans un communiqué, les membres du Conseil ont demandé la fin immédiate des violences contre les civils et souligné l'importance du respect

des droits humains.

Après la chute d'Omar el-Béchir, les manifestants ont maintenu un sit-in installé depuis le 6 avril devant le quartier général de l'armée pour demander le transfert du pouvoir aux civils. Les deux camps avaient alors entamé des discussions sur la période de transition sans réussir à s'entendre sur la composition d'une nouvelle instance dirigeante.

Le bras de fer a pris une tournure sanglante avec la violente dispersion du sit-in à Khartoum, le 3 juin. Après quatre jours de répression et malgré la médiation d'Abiy Ahmed, la contestation avait lancé, le 9 juin, un mouvement de désobéissance civile.

## Cent dix-huit morts

L'annonce de la reprise des négociations intervient alors que les meneurs de la contestation avaient déjà annoncé qu'ils publieraient prochainement la composition de leur propre instance dirigeante avec un Premier ministre. Elle intervient également au lendemain de l'annonce de la venue, cette semaine, du secrétaire d'Etat américain adjoint chargé de l'Afrique, Tibor Nagy. Le Département d'Etat a précisé que l'émissaire appelle-

rait « à la fin des attaques contre les civils ».

Selon un comité de médecins proche de la contestation, cent dix-huit personnes sont mortes et plus de cinq cents ont été blessées depuis cette date, la majorité dans la dispersion du sit-in. Les autorités estiment à soixante et un le nombre de morts, dont quarante-neuf par des « tirs à balles réelles » dans la capitale.

Le 11 juin, des véhicules équipés de mitrailleuses des Forces de soutien rapide (RSF) - des paramilitaires accusés par la contestation d'être à l'origine de la dispersion du sit-in et de la répression qui a suivi - ont continué de patrouiller dans plusieurs quartiers de Khartoum, pour la plupart déserts. Des autobus publics, avec des passagers à leur bord, circulaient dans certains secteurs et quelques marchés étaient ouverts mais les principaux quartiers d'affaires étaient atones. « Durant les trois derniers jours, nous avons perdu beaucoup d'argent » en raison de l'absence de réservation de vols, a déploré Ibrahim Omar, qui travaille pour un tour-opérateur. Les agences de voyage ont été particulièrement touchées à cause de coupures quasi totales d'internet,

avant le rétablissement dans la nuit des lignes de connexion de Sudatel, le principal fournisseur d'accès au Soudan. En réaction au lancement du mouvement de désobéissance civile, l'armée avait promis un « renforcement de la sécurité », en accusant la contestation des « récents et malheureux incidents » et de « l'obstruction des routes », en référence aux barricades que les manifestants dressent sur les routes.

## «De manière pacifique»

Au sein de la contestation, qui était parvenue à paralyser en partie le pays en décrétant une grève générale de deux jours fin mai, certains se sont félicités d'une réussite de la désobéissance civile. « Cela montre clairement ce que nous pouvons faire et de manière pacifique », a estimé Ishraga Mohamed, une sympathisante. D'après l'ALC, « le Conseil militaire et ses milices ont perdu leur légitimité ».

Née en décembre d'une colère contre le triplement du prix du pain, la contestation a rapidement pris une tournure politique.

Au cours de la semaine de répression, trois figures de la contestation ont été arrêtées.

Des médias soudanais avaient annoncé leur libération quelques jours plus tard, version contestée par les intéressés dont l'un a affirmé qu'ils ont en fait été « expulsés » au Soudan du sud.

La libération des personnes arrêtées faisait partie des exigences des leaders de la contestation durant la visite du Premier ministre éthiopien, en plus d'une enquête internationale sur le « massacre » du sit-in.

Par ailleurs, neuf personnes ont été tuées le 10 juin, dans le village d'al-Dalij, au Darfour (ouest), région meurtrie depuis 2003 par une guerre civile, selon le comité de médecins qui tient pour responsables les milices Janjawid, accusées d'atrocités dans la région.

Les RSF sont considérées par la contestation et par des experts comme une « nouvelle version » des Janjawid.

Dans un éditorial cosigné avec le militant des droits humains, John Prendergast, et publié dans «Politico», l'acteur américain George Clooney, très engagé concernant le Darfour, a exhorté la communauté internationale à traquer l'argent sale provenant du Soudan dans l'espoir que les militaires changent d'attitude face aux manifestations.

Nestor N'Gampoula

## MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

## Dakar va accueillir un forum régional

La rencontre qu'abritera la capitale sénégalaise, les 24 et 25 juin, est organisée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en partenariat avec le gouvernement sénégalais, la Commission de l'Union africaine et l'Union européenne sur le thème « La Zlecaf en marche : approfondir l'intégration africaine pour un continent prospère ».

Selon les organisateurs, la rencontre est conçue comme un espace de dialogue régional et multi-acteurs sur l'ensemble des enjeux liés à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) dans les États francophones, notamment ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et de la Communauté économique

de la Zlecaf soit porteuse d'un changement tangible, inclusif et durable pour les économies de la sous-région. Ceci, en termes d'industrialisation, de diversification économique et de création d'emplois.

« Ce forum vise à susciter des échanges constructifs afin de tirer les leçons de l'intégration régionale et d'évaluer dans quelle mesure les

mi. Il a indiqué que durant cette rencontre de deux jours, les participants examineront à titre prioritaire plusieurs thématiques majeures en séances plénières.

Parmi les points qui seront débattus, figure celui lié à la considération de la Zlecaf comme une initiative endogène qui vise à favoriser l'intégration, stimuler la compétitivité industrielle et à la création d'emplois en Afrique ainsi que la facilitation du commerce pour libérer le potentiel de la Zlecaf pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale. « La mise en œuvre effective de la Zlecaf présente nécessairement un certain nombre d'atouts et de défis propres à la région », ajoute Adeyinka Adeyemi, avant de spécifier que ces particularités régionales doivent faire l'objet d'une évaluation en concertation avec l'ensemble des acteurs clés afin que ceux-ci tirent le plein bénéfice d'une zone de libre-échange à l'échelle continentale.

Rock Ngassakys

## GENRE

## Fort investissement des femmes en politique en Afrique

Selon l'étude d'une ONG, Equal Measures 2030, les pays africains sont à la traîne en matière d'égalité de genre. Cependant, ils se distinguent dans la représentation des femmes en politique.

Parmi les cent vingt-neuf pays étudiés, aucun ne peut se prévaloir d'un excellent résultat général, précise Equal Measures 2030 dans son récent rapport sur l'égalité de genre, l'un des objectifs de développement fixés par l'ONU. Le document note que les pays d'Europe du Nord (le Danemark, la Finlande) sont les plus près des objectifs de développement, en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes, mais la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont en dernière position.

Les critères d'évaluation se fondent sur l'emploi, l'éducation et la santé. Et la note de l'Afrique subsaharienne est de 51,5 sur 100. Le pays le mieux classé est l'île Maurice avec 73,1 sur 100 alors que vingt-neuf autres se classent en bas de l'échelle. C'est le cas du Congo-Brazzaville, de la République démocratique du Congo, du Niger et du Tchad. Par contre de nombreux pays africains obtiennent de très bons résultats sur la proportion de femmes au gouvernement ou au parlement. Le Rwanda, l'Éthiopie, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Sénégal et le Mozambique figurent parmi les meilleurs.

En proportion, le parlement du Sénégal compte, par exemple, plus de femmes (41%) que celui du Danemark (37%). Une parité jugée essentielle à l'installation d'un environnement favorable à l'égalité et à une bonne gouvernance, d'après le rapport.

« Des proportions plus élevées de législatrices sont associées à une baisse de la corruption, à davantage de lois promouvant le bien-être des femmes et des enfants et à une augmentation de la confiance citoyenne dans les institutions démocratiques », souligne notamment l'étude.

Noël Ndong

**« Ce forum vise à susciter des échanges constructifs afin de tirer les leçons de l'intégration régionale et d'évaluer dans quelle mesure les communautés économiques régionales peuvent servir de socle pour libérer le potentiel commercial de la Zlecaf en Afrique de l'ouest et centrale »**

des États de l'Afrique centrale. Les parties prenantes, particulièrement les décideurs politiques, acteurs économiques, organisations de la société civile et instituts de recherche, seront invitées à formuler des recommandations sur les voies et moyens à déployer afin que

communautés économiques régionales peuvent servir de socle pour libérer le potentiel commercial de la Zlecaf en Afrique de l'ouest et centrale », a déclaré le conseiller principal de la CEA auprès du centre africain pour la politique commerciale, Adeyinka Adeye-

## INTÉGRATION RÉGIONALE

## Promouvoir la croissance à travers les échanges commerciaux

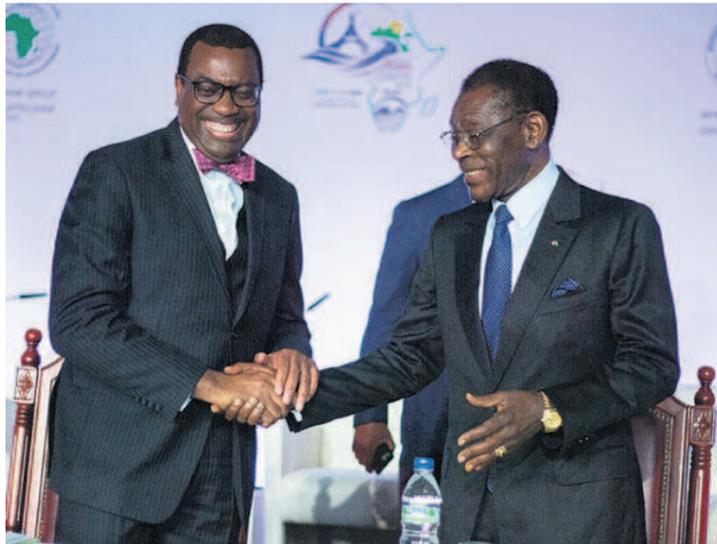
La quarante-cinquième assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAD) s'est ouverte, hier, à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, par l'engagement de cette institution financière panafricaine de faire de l'intégration régionale un levier de développement économique du continent, à l'orée de la mise en œuvre, en juillet, de la Zone de libre-échange continentale (Zlec).

« L'intégration régionale est essentielle pour l'accélération du développement de l'Afrique. Nous devons relier les pays enclavés à des ports. Nous devons permettre la libre circulation des personnes, car l'Afrique doit échanger avec elle-même », a lancé le président de la BAD, Adesina Akinwumi à l'ouverture des assemblées annuelles.

Ouvertes par le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, en présence de son homologue de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, et des repré-

sentants de plusieurs chefs d'Etat du continent, ces assemblées qui se tiennent pour la première fois en Afrique centrale constituent, pour cette sous-région, une opportunité à saisir au regard des défis à relever en matière d'interconnexion.

« Fragmentée et divisée, l'Afrique restera faible. Ensemble et dans l'unité, rien ne pourra l'arrêter », a précisé le président de la BAD. Se situant, en effet, dans le contexte de la quatrième priorité des High 5 de la BAD, à savoir « Intégrer l'Afrique », les assises de Malabo sont considérées par l'hôte de cet événement comme un mo-



Le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, et le président de la BAD, Adesina Akinwumi

ment de recherche de solution au développement du continent. Ainsi, tout en exprimant l'engagement de son pays à l'intégration tant régionale que sous-régionale, Teodoro Obiang Nguema a appelé à une prise de décisions qui paraissent impossibles afin de les rendre possibles pour l'intérêt du développement de l'Afrique.

Fortement impliquée aux côtés de l'Union africaine dans l'intégration régionale, la BAD, quatrième banque de financement de développement à travers le monde, entend accélérer davantage les investisse-

ments et mobiliser les ressources dont le continent a besoin. Dans ce contexte, a indiqué son président, l'institution a lancé l'an dernier le Forum pour l'investissement en Afrique. Un fonds grâce auquel des engagements d'investissements de 38,7 milliards de dollars ont été mobilisés.

#### Agir pour offrir un mieux-être à la population

« En tant que banque, nous continuons d'agir pour obtenir plus de résultats, plus de développement et une meilleure qua-

lité de vie pour la population africaine », a souligné le patron de la BAD. Il a plaidé en faveur du soutien ferme de son institution pour l'augmentation de son capital et de la reconstitution des ressources du Fonds africain de développement. Selon lui, en vue d'accélérer le développement, l'Afrique doit penser « grand » afin de s'offrir ce dont elle a besoin et ce qu'elle mérite. Ainsi, fort de ses valeurs, le continent devrait échanger davantage entre lui pour améliorer le niveau de vie de sa population, mais aussi accroître sa croissance.

D'après les perspectives économiques en Afrique édition 2019 de la BAD, la performance économique globale continue de s'améliorer. La croissance devrait atteindre 4% cette année et 4,1 en 2020, un rythme jugé remarquable comparé aux taux de 3,1% enregistrés en 2016. Il est également à noter que 40% des pays africains devraient afficher un taux d'au moins 5% cette année, cela grâce à la reprise des cours des produits de base et à la stimulation de la croissance par la demande intérieure et les investissements dans l'infrastructure.

De notre envoyé à Malabo,  
Guy Gervais Kitina

#### Treize milliards de dollars investis en Afrique centrale

Dotée de vastes superficies de terres arables, de forêts, de ressources en eau et d'une riche biodiversité qui font d'elle un des plus grands trésors, la sous-région Afrique centrale revêt une importance capitale pour la BAD qui y investit, ces dernières années, plus de treize milliards de dollars. Ce financement a pu aider à la construction des réseaux de fibres optiques de l'Afrique centrale (cas du Congo) offrant ainsi à sa population un accès plus rapide et moins cher à l'internet, tout en stimulant les activités commerciales et l'intégration régionale.

De même, la Banque a contribué, au titre du Fonds du Bassin du Congo, à la conservation des forêts et de la biodiversité. L'objectif étant de contribuer à construire un avenir prospère, intelligent, face au climat et respectueux de l'environnement.

Toujours dans cette sous-région, la BAD finance le barrage de Natchigal au Cameroun, participe à la réalisation du projet d'extension du barrage d'Inga, en République démocratique du Congo, et s'appuie à soutenir la route du corridor 13 appelé à relier le Congo-Brazzaville à la Centrafrique et au Tchad. « Toutes ces actions s'inscrivent dans la vision de la Banque africaine de développement que traduit la priorité Intégrer l'Afrique High 5 », a souligné Akinwumi Adesina.

## LEADERSHIP JUVÉNILE AFRICAIN

## L'ONG Univers des jeunes sera présente aux assises de Kampala

Le président de l'association, Maxence Ondongo, a confirmé récemment sa participation à la conférence qui se tiendra dans la capitale ougandaise, du 15 au 16 août.

Les exposés porteront sur différents domaines, à savoir l'économie, le social, la santé de reproduction et le leadership, en vue d'inciter les jeunes à agir ensemble pour un développement durable.



Maxence Ondongo,  
président de l'ONG Univers des jeunes/Adiac

La participation de l'ONG congolaise à la rencontre de Kampala est la reconnaissance de ses nombreuses actions menées pour la promotion des valeurs et la protection de la couche juvénile dans le pays. Créé en 2013, l'Univers des jeunes est membre de la commission africaine de la jeunesse, un organe consultatif de l'Union africaine. Il développe à

Brazzaville plusieurs concepts et programmes, entre autres, Sport citoyen, Ferme pédagogique et Education à la culture de paix.

Le premier concept consiste à lutter contre les déviations juvéniles et sociales des sportifs et le deuxième vise à encourager les jeunes à œuvrer pour la promotion du maraîchage. Enfin, le troisième concerne la lutte contre les conflits intergénérationnels.

Pour ses actions encourageantes, cette organisation a noué des partenariats avec les ambassades du Venezuela, de la Turquie et de la France au Congo. « Les partenariats liés avec ces représentations diplomatiques ont concerné plus l'orientation et la conscience des jeunes sur les valeurs de la vie courante », a indiqué Maxence Ondongo. « Génération consciente » est un autre programme développé par l'Univers des jeunes afin d'encourager les jeunes oisifs à entreprendre des activités lucratives. « Aux jeunes, nous rappelons tout temps que la responsabilité future du pays dépend d'eux. Pour ce programme précité, nous avons commencé avec dix jeunes et aujourd'hui nous sommes à une trentaine », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de l'ONG Univers des jeunes déplore le manque de financement pour la mise en place d'une « Ferme pédagogique » qui se chiffre à dix millions de francs CFA.

Fortuné Ibara

## OFFRE D'EMPLOI

**1. Poste :** Electricien - Electronicien

**2. Classification :** Ouvrier qualifié

**3. Mission :**

Sous la supervision du Responsable Maintenance, l'Electricien - Electronicien a pour missions de gérer les équipements électriques de toute l'entreprise dans le respect de la sécurité, des lois et règlements en vigueur.

**4. Responsabilités principales**

- Assurer la maintenance préventive et curative des équipements de l'entreprise ;
- Intervenir directement en cas de défaillance technique sur les machines de Production ;
- Suivre les rapports de Production et de Maintenance pour se faire une idée des problèmes techniques sur les machines ;
- Assurer une veille technique et réglementaire pour garantir la conformité des installations électriques ;
- Mise à jour des plans électriques ;
- Contribuer à l'amélioration des performances machines ;
- Conseiller et former les opérateurs ;
- Mettre à jour les documents de Maintenance et les stocks mini/maxi des pièces électriques ;
- Préparer les commandes pièces de rechange ;
- Faire les audits afin de programmer les entretiens ciblés ;
- Participer avec le service de production et le service Maintenance, à la définition et à la réalisation du programme de maintenance préventive ;
- Analyser les audits effectués par le service Qualité et mettre en place les actions correctives.

**5. Profil :**

Formation : Licence (BAC+3) en Maintenance Industrielle.

Expérience Professionnelle : Première expérience en industrie souhaitée.

**Connaissances techniques :**

- Connaissances globales du processus de fabrication des cigarettes ;
- Connaissance technique sur les machines à cigarette ;
- Connaissance sur l'outil de gestion de la maintenance ;
- Connaissance de la norme NF\_C 15100 ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, nouveau logiciel Microsoft Dynamics AX, Logiciel GMAO).

**Qualités requises :**

- Sens du relationnel ;
- Sens de responsabilité, de l'organisation et de la discipline ;
- Esprit d'autonomie, d'analyse, de créativité et d'initiative ;
- Force de propositions.

**6. Lieu de Travail :** Brazzaville

**7. Dossier de candidature**

**Composition :**

- Lettre de motivation incluant les noms prénoms et qualité de trois (03) personnes de référence.
- CV à jour.

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Madame la DRH de la SIAT.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 19 Juin 2019 à la SIAT BP :

50 Brazzaville- Rép. du Congo-Brazzaville Téléphone : +242 06 999 14 61

Email : Candidature.Siat@cg.imptob.com / therese.sibi@cg.imptob.com

Fait à Brazzaville, le 07 Juin 2019

La Direction Générale SIAT

## SANTÉ PUBLIQUE

# Les pharmaciens s'insurgent contre les contrôleurs du ministère du Commerce

Le Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac) estime que les contrôleurs de la direction de la répression et de la fraude commerciale ont outrepassé leur travail, lors de leur mission effectuée récemment dans les pharmacies.

« Il n'y a pas eu d'inspecteur des pharmacies dans les équipes de contrôle. Les contrôleurs se sont introduits dans les pharmacies jusqu'au-delà des comptoirs de dispensation des produits en procédant à la saisie des médicaments », a fait constater le Synaphac, lors d'une conférence de presse tenue le 12 juin à Brazzaville pour répondre aux allégations du directeur de la répression et de la fraude commerciale. Pourtant, pendant des réunions préparatoires au contrôle avec le ministère du Commerce, les pharmaciens ont exigé, entre autres, la présence de l'inspecteur des pharmacies durant l'opération, parce qu'un médicament ne se contrôle pas de la même manière qu'un produit alimentaire comme le poisson salé, a précisé Guy Patrick Gondzia, vice-président du Synaphac.



ciens. A ce propos, le Synaphac a apporté des précisions tout en rassurant la population. « Les médicaments saisis étaient dans des cartons, au-delà des comptoirs, en attente de destruction. Et avant de détruire les médicaments, il faut établir un procès-verbal de prélèvement en déclarant à la

direction de la pharmacie et du médicament la quantité à détruire. Ladite direction procède ensuite au ramassage des médicaments pour les détruire dans les conditions définies par la loi. Après quoi, un certificat de destruction est délivré moyennant 40 000 F CFA. Ce certificat

Une vue des pharmaciens du Congo est adossé aux impôts que le pharmacien paie par an », a expliqué le vice-président du Synaphac, en précisant que même le pharmacien n'a pas le droit de détruire les médicaments par lui-même à plus forte raison les contrôleurs du ministère du Commerce.

Guy Patrick Gondzia a, par ail-

leurs, indiqué que les produits pharmaceutiques peuvent s'avérer toxiques et pour cela, la procédure de destruction doit être respectée. « Il y a des spécificités que le ministère du Commerce ne comprend pas », a-t-il souligné.

Le Synaphac a rassuré la population de ce que les pharmacies qui sont des établissements de santé publique de proximité ne dispensent pas les médicaments périmés. Pour faciliter l'accès du médicament à toutes les couches sociales même les produits génériques y sont, d'ailleurs, vendus.

### Mot d'ordre

« Je demande aux pharmaciens qui n'ont pas encore été contrôlés de ne pas recevoir les contrôleurs de la direction de la répression et de la fraude s'ils n'ont pas au sein de leurs équipes des inspecteurs de pharmacie », a ordonné le président du Synaphac, Victor Ngoma, en soulignant qu'il est inadmissible que l'opprobre soit jeté sur une des corporations les mieux organisées du monde, selon lui.

Rominique Makaya

## Le paludisme demeure une préoccupation majeure dans différentes communautés

Le constat a été fait par le représentant du Rotary international, au terme de la seconde phase de la campagne d'actions sanitaires menée du 3 au 12 juin, dans les sous-préfectures d'Etoumbi et Mbomo, dans le département de la Cuvette ouest.

La campagne d'actions sanitaires du Rotary dans la Cuvette ouest s'est déroulée pendant plus de sept jours. Les Rotariens et les équipes médicales locales ainsi que celles venues de Brazzaville et d'Ewo, chef-lieu du département, ont gratuitement administré divers soins de qualité à la population d'Etoumbi et de Mbomo ainsi que celle habitant d'autres localités voisines.

La commune urbaine d'Etoumbi a marqué la première étape de cette phase qui a permis à la délégation du Rotary de refaire des dons de médicaments aux centres de santé, alors que les femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de moustiquaires imprégnées. Ces dons ont suscité les remerciements du sous-préfet d'Etoumbi, Ndinga Landzé, à la délégation du Rotary.

### Mbomo, dernière étape de la campagne

Mbomo-centre a constitué le clou de cette campagne dans la Cuvette ouest. A l'occasion, sa population et celle des dif-

férents villages environnants ont bénéficié des soins de santé comme celle des villes concernées. Les différents postes de soins ont été pris d'assaut par la population qui s'est fortement mobilisée. Ce qui est une preuve que le besoin en matière de santé est pressant dans cette partie du pays.

Le personnel médical local a salué cette initiative, à l'instar du Dr Catherine Atsangandoko. C'est aussi le cas des autorités locales qui ont remercié le Rotary pour cette action salvatrice au bénéfice de la population.

Au terme de cette campagne, Nestor Oyoukou, responsable de ce projet auprès du Rotary international, a fait le point sur l'ensemble de l'activité qui a duré plus d'un mois. « Dans la Likouala, nous avons noté une forte poussée de la lèpre et du pian. Par contre, dans la Cuvette ouest, le paludisme a occupé la tête des consultations à Etoumbi et à Mbomo, preuve que cette maladie reste une préoccupation au niveau de nos diffé-



Nestor Oyoukou remettant les produits pharmaceutiques au sous-préfet d'Etoumbi

rentes communautés, en ville comme en campagne... », a déclaré Nestor Oyoukou.

Le responsable de ce projet auprès du Rotary international a surtout remercié les autorités administratives, médicales locales, ainsi que les élus des districts d'Enyellé, d'Etoumbi et de Mbomo pour leur accueil et les facilités qu'elles ont accordées

pour permettre d'enjamber les nombreux écueils rencontrés tout au long de cette campagne des soins ambulatoires. « Le gouvernement de la République du Congo est en train de préparer la riposte contre le paludisme, par la distribution très prochainement des moustiquaires imprégnées à l'échelle nationale », a-t-il

ajouté.

Rappelons que la première phase de cette campagne d'actions humanitaires du Rotary international a débuté le 13 mai puis a pris fin le 28 du même mois dans le district d'Enyellé (département de la Likouala). La seconde a eu lieu du 3 au 12 juin, dans la Cuvette ouest.

Bruno Okokana

# RETROUVEZ VOTRE QUOTIDIEN

Dans les Kiosques MTN

Mobile  
Money



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr) / [www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)



200  
FCFA

## JUSTICE

# Des huissiers afro-européens en discussion pour l'adoption d'un titre exécutoire africain

La cinquième édition Afrique-Europe des huissiers de justice s'est ouverte, le 12 juin, sur le thème « Exécution transfrontière : vers un titre exécutoire africain », au Centre international de conférence de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

Le titre exécutoire permet à un huissier de justice de procéder au recouvrement forcé d'une créance. La mise en place de ce titre a un rôle capital, a expliqué une experte, ajoutant que c'est un outil de confiance dans un Etat de droit et pour la sécurité juridique. C'est aussi un facteur de droit de développement économique social qui permet la libre circulation des personnes, la circulation de la force exécutoire dans tous les pays.

Le président de la chambre nationale des huissiers de justice du Congo, Jean Didier Bidié, a indiqué que la réflexion engagée autour de ces deux axes : l'exécution transfrontière hors espace judiciaire communautaire et l'exécution transfrontière dans un espace judiciaire communautaire conduira à l'adoption d'un titre exécutoire africain.

Les huissiers, a-t-il poursuivi, bénéficieront également, à travers ces axes, d'un système où la résolution



Les huissiers pendant les travaux/DR

d'un litige et l'exécution de la sentence se feront selon la même règle, la règle de droit harmonisé sans tenir compte des frontières politiques ou nationales.

Par ailleurs, le président de l'Union internationale des huissiers de justice, Marc Schmitz, a rappelé à cette occasion que la cinquième édition va tourner vers l'avenir. Les assises

permettront de prendre l'appui sur la problématique traditionnelle de l'exécution transfrontière afin de définir les bases de la création d'un titre exécutoire africain. «

Dans l'attente du fruit de ces réflexions, la notion de titre exécutoire africain peut être entendue au sens d'un titre exécutoire prononcé dans un Etat africain pouvant être exécuté dans plusieurs autres pays sans formalités préalables dans un autre Etat d'exécution », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'Union internationale des huissiers de justice s'emploie, à travers son expertise, à la recherche des solutions.

Notons que la cinquième édition Afrique-Europe des huissiers de justice a regroupé des juristes d'entreprises et des experts du conseil scientifique de l'Union internationale des huissiers de justice et bien d'autres. Les travaux ont été ouverts par le ministre d'Etat, Claude Alphonse Nsilou. Il a encouragé les huissiers de justice à persévérer dans l'organisation de ces rencontres qui contribuent aux renforcements des capacités.

*Lydie Gisèle Oko*

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## L'univers cartographique ouvert au grand public

La journée « Portes ouvertes » au Centre de recherche géographique et de production cartographique (Cergec), organisée sur le thème « La carte de A à Z », s'est tenue le 12 juin, à Brazzaville, sous le patronage du directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Jean Claude Boukono.

L'activité a réuni des élèves, étudiants et professeurs, ainsi que les directeurs généraux des instituts, des centres et structures d'appui à la recherche. Le Cergec a voulu, à travers cette activité, montrer au grand public le processus de la fabrication d'une carte, depuis la collecte des données jusqu'à

la cartographie. La cartographie, a-t-il signifié, est aussi un art, un idéal esthétique. « Nous espérons des échanges fructueux, points de départ de futurs partenariats ou collaborations », a-t-il souhaité.

Les activités prévues ont permis aux visiteurs de plonger dans l'univers des cartes et de



La visite des stands par des élèves et étudiants

la rédaction cartographique. « La cartographie est une science et comme toute science, elle a ses codes, ses conventions, ses méthodes et son langage. Si la carte est, comme on ne peut plus en douter, un excellent outil de l'exploration des territoires, de la projection et de l'évaluation des politiques publiques, elle reste néanmoins un mode d'expression dont il faut maîtriser les subtilités », a déclaré Jean-Claude Boukono.

Le directeur du Cergec, Etienne Paka, a pour sa part mis en exergue le large champ que constitue l'une des missions du Centre, en l'occurrence la production cartogra-

ses usages. Les tâches sont nombreuses qui concourent à sa fabrication. Elles impliquent plusieurs champs scientifiques et techniques allant de la télédétection aux systèmes d'information géographique, en passant par la géodésie, le nivellement, la photogrammétrie et l'analyse spatiale. Plusieurs ateliers ont été organisés qui ont permis aux différents acteurs, notamment des décideurs, de suivre avec attention la présentation des services produits par le Cergec, précisément l'exposition des documents, la présentation des outils et des animations diverses. Une exposition a sanctionné cette activité.

*Guillaume Ondzé*

## GENRE

## Des veuves bénéficient d'une formation sur la protection de leurs droits

L'association Œuvre Notre-Dame des veufs et orphelins du Congo (Ondvoc) a organisé, le 12 juin à Brazzaville, une formation au bénéfice de deux cent-cinquante femmes issues de cinq arrondissements afin de promouvoir et défendre leurs droits.



Une vue des veuves participant à la formation/Adiac

L'association a obtenu un financement des Programmes concertés pluri-acteurs Congo et du Comité français de solidarité internationale. Au cours de douze mois d'exécution, les veuves vont bénéficier des connaissances et des compétences qui leur permettront de protéger elles-mêmes leurs droits.

Durant cette session, ces femmes vont acquérir des notions sur le cadre légal en faveur de la promotion des droits humains, l'action judiciaire et la constitution de la partie civile afin d'agir contre les différentes formes d'abus.

En effet, après la mort d'un conjoint ou compagnon, les veuves vivent une situation difficile liée au veuvage, à l'héritage, à la perception de la pension et à la succession. Durant la veillée et le veuvage, elles subissent un traitement humiliant et dégradant de la part de la belle-famille. Ces pratiques ancestrales, légitimées par les coutumes et les traditions, incitent à la maltraitance des veuves.

Dans les sociétés africaines en général et congolaises en particulier, les législateurs doivent reconnaître que la maltraitance des veuves englobe différents types de violation des droits de l'homme. Les veuves sont confrontées aux violences domestiques et sexuelles, au mariage forcé, à la traite d'êtres humains, à la saisie de leurs biens, à l'éviction forcée ainsi qu'à la discrimination. La législation civile et pénale doit aborder et prohiber toutes ces formes de violation, protéger les droits des femmes et des filles, prévoir des voies de recours légales et prendre des mesures pour que les responsables des violations aient à rendre compte de leurs actes.

Signalons que c'est en ce mois de juin que la communauté planétaire célèbre la Journée internationale des veuves. Lors de la commémoration de celle-ci, les organisations de la société civile incitent les décideurs à s'engager pour accorder une attention particulière à la situation des veuves dans les pays.

*Fortuné Ibara*

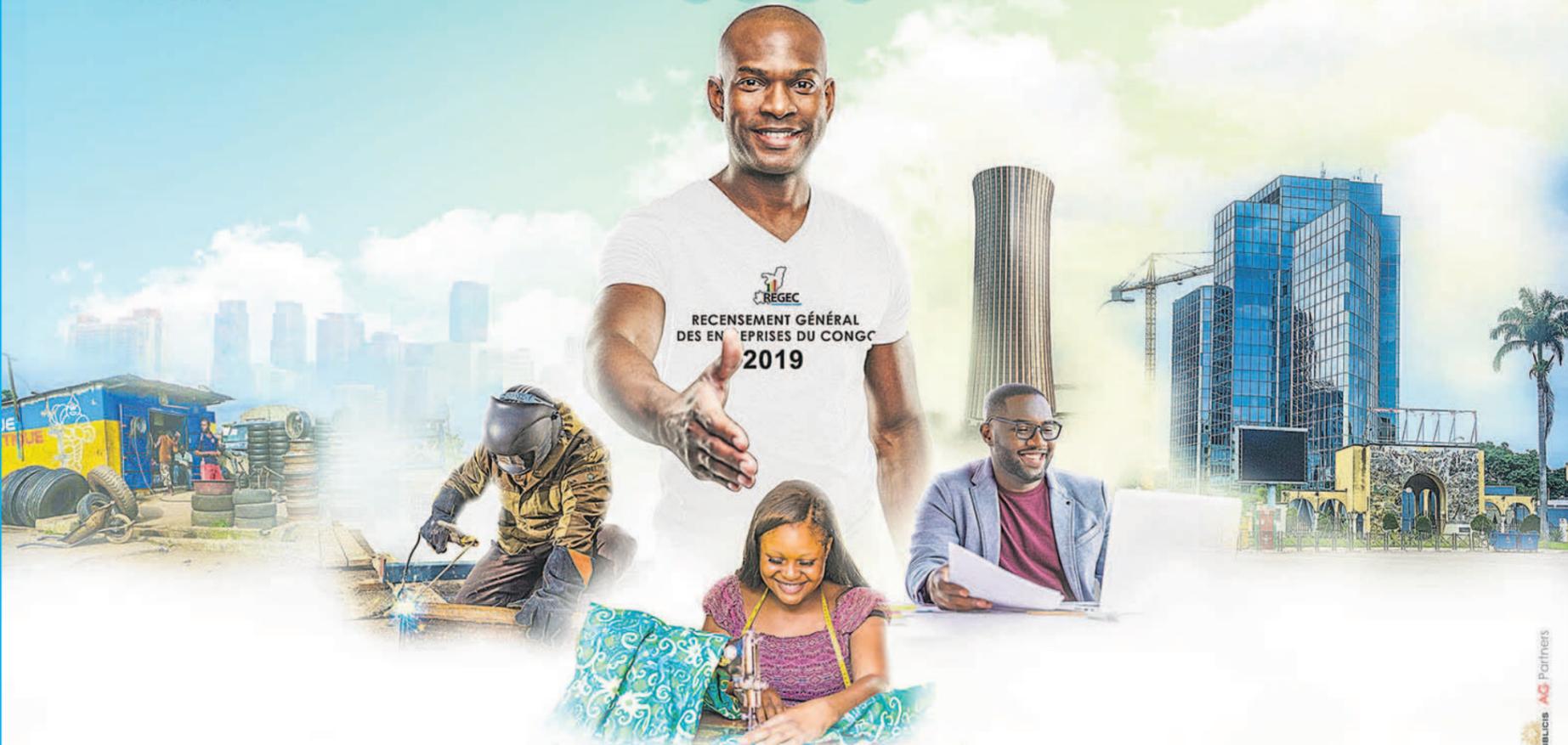


**REPUBLIQUE DU CONGO**  
 MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE  
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



# RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES DU CONGO

## 2019



**DU 11 MAI au 11 JUILLET**

### DISPOSER D'UN RÉPERTOIRE D'ENTREPRISES À DES FINS STATISTIQUES



## COMMUNIQUE

La Société Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C), informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de dépoussiérage des isolateurs de la sous station CEC, afin de prévenir les risques de déclenchements par amorçage le dimanche 23 juin 2019, des perturbations seront observées de 07 heures à 20 heures dans la desserte en énergie électrique à Brazzaville et à Pointe Noire.

Energie Electrique du Congo, rassure sa clientèle de la reprise normale de la desserte dès la fin des Travaux

## AMBASSADE DES USA

Texte : En raison de l'augmentation significative des demandes de visas touristiques, le Service Consulaire de l'Ambassade des États-Unis vous invite à prendre vos rendez-vous en juin si vous prévoyez de voyager aux États-Unis pendant le mois de juillet. Les demandeurs devront au préalable remplir le formulaire de demande de visa (<https://ceac.state.gov/genniv/>) et prendre rendez-vous en ligne en allant sur <https://evisaforms.state.gov/Instructions/SchedulingSystem.asp>

Pour plus d'information sur les documents à fournir quant à la demande de visa américain, veuillez visiter le site de l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville : <https://cg.usembassy.gov/>

Pour d'éventuelles questions relatives à la demande de visas, n'hésitez pas de nous contacter à [BrazzavilleNIV@state.gov](mailto:BrazzavilleNIV@state.gov). Nous rappelons aussi qu'il n'est pas possible d'obtenir un visa en moins de 48 heures après l'interview.

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET   NUMÉRIQUE   SÉRIGRAPHIE   PELLICULAGE   DOS CARRÉ COLLÉ   CONCEPTION GRAPHIQUE



### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



**PRESSE**



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 JUIN 2019

### MARDI 11 JUIN

17h00 : Restitutions des ateliers de l'IFC  
18h30 : Ciné-club : Les demoiselles de Rochefort de Jacques Demy

### MERCREDI 12 JUIN

15h00 : Débat d'idées : « Gouvernance politique et réduction de la pauvreté : exemple des pays scandinaves », par Gabriel Nganga-Nzonzi, membre de la Fondation Niosi.  
16h00 : Emission télé : Ça c'est Brazza  
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Les Sisters Mayindou

### VENREDI 14 JUIN

15h00 : Rencontre littéraire : Qui a tué Thomas Sankara ? de Willy Gorn

### SAMEDI 15 JUIN

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)  
15h00 : Café philo : « Sur la démocratie » par Dimitri Ovananga-Koumou.  
17h00 : Festival de musique : JazzKif Brazza (projection du film Samba et Jazz de Jefferson Mello/ concerts d'Aline Frazão, SeBa feat Les Mamans du Congo)

### DIMANCHE 16 JUIN

17h00 : Festival de musique : JazzKif Brazza (concerts de Céline Banza et May's Bantsimba)

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

### RADIATION SUCCURSALE

#### SEADRILL ARIEL LTD

Siège Social: 80 Broad Street, Monrovia-LIBERIA

Aux termes du Procès-Verbal des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la société Seadrill Ariel Ltd du 20 mai 2019, dûment enregistré le 21 mai 2019 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 3885, folio 093/17, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 20 juin 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n° 4 B 501 et dont l'adresse au Congo était située à l'Immeuble La Roche, 4ème étage gauche, en face du garage CFAO, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 21 mai 2019 sous le n° 19 DA 594.

Pour Avis,  
Le représentant légal.

### Programme des obsèques de ARMAND RAPHAËL NDEKO

Décédé au Maroc le 21 Mai 2019

#### Mercredi 12 juin :

Arrivée à l'aéroport Maya Maya de la dépouille mortuaire à 23h50 par le vol régulier de la Royale Air Maroc.

#### Samedi 15 juin

-8h Recueillement des agents de la mairie de Brazzaville à la morgue municipale ;  
-10h : recueillement au domicile familial : 12 avenue des 3 martyrs en face de l'église Saint Esprit de Mougali.  
-12h : messe de requiem en la paroisse Saint Esprit de Mougali  
-14h : départ pour le cimetière privé Bouka  
-16 h : retour au domicile familial  
Que Dieu vous bénisse !  
Tous ensemble, venons rendre un dernier hommage au défenseur de la liberté Armand Raphaël Ndeko



### IN MEMORIAM



15 juin 2009 - 15 juin 2019  
Dix ans qu'une étoile a pris place dans le ciel. Tu es loin quand nous te cherchons avec nos yeux, mais si proche quand nous te regardons avec le cœur. Le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants  
Continue de veiller sur nous.  
Une messe d'action de grâce sera dite le samedi 15 juin 2019 à 13h30 en la cathédrale Sacré-Cœur  
Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.

Mesmin Boussa, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille des associations Ekongo Plateaux, aux parents, amis et connaissances, le décès du président national de l'association Ekongo Plateaux, Denis Ibara "Dida", le mardi 4 juin 2019 au CHU de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°45 de la rue Kifayoulou, quartier Don Bosco (après le marché Soprogi), arrêt du bus Tsoueke, derrière l'hôtel Mokili, sur la nationale n°2.

La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



### NÉCROLOGIE



Les familles Ketonou, Kewouanon, Mihinto et Kouvidjin informent parents, amis et connaissances des décès de :  
-Marcelline Howalo Ketonou (Mama Wawa), le 26 mai 2019 à Lomé, au Togo, et de leur fils Marie Joseph Kewanou (président Fothy), le 6 juin 2019 à Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°34 de la rue Makoua, à Poto-Poto, chez Mama Wawa.  
La date des inhumations sera communiquée ultérieurement.

## DEUXIÈME ÉDITION MISS VACANCES

# Une bourse d'étude en journalisme au Bénin pour la gagnante

L'élection aura lieu à Pointe-Noire, en septembre, pour la deuxième année consécutive depuis la création du concours. Les inscriptions ont démarré le 1er juin et vont s'étendre jusqu'à la fin du mois. Le casting de présélection interviendra quelques jours après.

L'élection Miss vacances récompense la beauté physique et intellectuelle des jeunes filles, élèves du pays. Le prochain sacre de la nouvelle reine de beauté aura lieu dans quelques mois, au cours d'une soirée exceptionnelle, en présence de quelques autorités locales.

De candidates âgées de 18 à 24 ans, une trentaine, s'affronteront pour devenir miss vacances 2019, sous les yeux d'un jury composé de professionnels de la mode et de la beauté.

Les participantes effectueront plusieurs passages sur scène dans diverses tenues. Celle qui retiendra l'attention du jury se verra octroyer une bourse d'étude de trois ans en journalisme, au Bénin.

Pour Ursula Goma, organisatrice de l'événement, miss va-



L'affiche de l'événement/DR

cances n'est pas seulement un concours de beauté, mais également un accélérateur de vie qui permet à ces jeunes filles

de poursuivre à la fois leurs études et leur rêve de mannequinat. « Il s'agit là d'un événement festif qui permet à ces

jeunes filles de passer un bon moment, tout en découvrant l'univers de la mode. Elles sont sélectionnées sur leur

physique, leurs motivations et leur éloquence », a-t-elle précisé.

Après une précédente édition couronnée de succès, celle de cette année va départager des jeunes filles venues des quartiers de Pointe-Noire et d'autres villes du pays.

Toutes rêvent de ce couronnement qui leur ouvrira les portes du monde de mannequinat. Mais au-delà de leur intelligence et de leur beauté, elles doivent être élégantes. Car l'élégance dépasse très largement le « simple » sujet de la tenue vestimentaire ou de la beauté, c'est avant tout une attitude, un joli port de tête, une démarche, un bon maintien ou encore un regard.

Il faut dire que l'élection Miss vacances est avant tout un grand spectacle de divertissement, un bon coup de « buzz » pour la gagnante afin de démarrer ou poursuivre une belle carrière de modèle et une porte ouverte pour les études à l'étranger.

Hugues Prosper Mabonzo

## FESTIVAL POINTE-NOIRE EN SCÈNE

# La cinquième édition démarre aujourd'hui

Plus d'une vingtaine d'artistes, groupes nationaux et étrangers vont prendre part à l'événement international qui va se dérouler jusqu'au 16 juin. De nombreuses activités sont au programme, notamment des concerts de musique, théâtre, stand up, ateliers, conférence, exposition et autres.

Trois sites abriteront le festival, à savoir l'Espace du trentenaire, où aura lieu la cérémonie d'ouverture, le Comptoir et la Brasserie de la mer qui recevront des artistes et groupes comme Nataal (Congo-Sénégal), Patrick Nganga (Congo/Côte d'Ivoire), NKJ (Congo/Rwanda), Jolice (France), Lelo (Congo/Tunisie), Maxel Muya et Joslyn Balou (RDC), Patrizia Di Malta (Italie), Tris (Gabon), Racines, Spirita Manda, Varon De Komodo, Biz Ice, Titus Kosmas, New live, Théâtre à la carte, Brice Mizingou (Congo Brazzaville).

Outre les concerts, les spectacles de théâtre et de stand up, l'événement prévoit aussi un atelier sur l'écriture humoristique et le stand up ainsi qu'une conférence sur la musique



L'affiche de l'édition du festival

brésilienne et ses origines africaines. Il y a aussi la scène urban ascension et découvertes des artistes et groupes comme Yimbila

gospel folk, ligne 9, Freud Vines, Elgache Passi de Pointe-Noire.

Cette année, a indiqué Lionel Kombo De Bayonne,

directeur du festival Pointe-Noire en scène, « l'événement place le rayonnement et la circulation des artistes au cœur du dé-

veloppement économique de la ville à travers les échanges, les rencontres et les partages entre les différents peuples et les diasporas qui seront représentés à cette édition».

Aussi a-t-il appelé les Ponténégrins à répondre présents. «Les plus belles voix de la scène locale, nationale et internationale vous donnent rendez-vous à l'Espace du trentenaire, au Comptoir et à la Brasserie de la mer avec une programmation pour tous les âges», a-t-il annoncé.

L'entrée à toutes ces activités est libre. Ceux qui voudront répondre présents aux rendez-vous devront se munir de leur pièce d'identité pour avoir accès aux sites, a précisé le directeur du festival.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## SPORTS DE TRAVAIL

## La DGSP mène le tournoi de nzango

L'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) s'est imposée, le 8 juin, devant celle de la Primature, 42-30, prenant ainsi la tête de la compétition.

La DGSP est talonnée par la formation du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville qui a pris le meilleur devant Congo Télécom 31-28. Les deux équipes sont les co-leaders avec sept points chacune devant Congo Télécom dont le compteur est resté bloqué à trois points. ARTF qui l'a emporté devant Douanes, 32-30, occupe le quatrième rang avec trois points également. Les Douanes et la Primature occupent le dernier rang avec zéro point.

La prochaine journée qui va se disputer le 15 juin leur permettra d'améliorer leur position. Les deux formations vont s'affronter en première explication avant Douanes-CHU. Le dernier match de la cinquième journée mettra aux prises la DGSP à Congo Télécom.

James Golden Eloué

## RESSOURCES HYDRIQUES

## Un schéma directeur en cours de validation

Pour une meilleure gestion des ressources en eau dans les départements du Pool, du Niari, du Kouilou, des Plateaux, de la Bouenza et de la Cuvette, un document sur leur valorisation intégrée pour l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture au Congo a été réalisé.

La restitution et la validation du schéma directeur a fait l'objet d'un atelier organisé, du 12 au 13 juin à Brazzaville, par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

**« Le potentiel des ressources en eau doit devenir le moteur du développement global de l'agriculture étant entendu que ces ressources peuvent contribuer pour près de 70%, dans l'augmentation de la production agricole. Pour l'heure, certains usages de ces ressources ne sont pas considérés, tandis que d'autres sont mal valorisés »**

partenaire technique et financier dans la réalisation de cette étude.

En effet, soixante-seize bassins hydrauliques ont été identifiés, soit 14,1% au niveau des Plateaux, 11,5% dans la Cuvette, 14,2% dans le Kouilou, 19,2% dans la Bouenza, 20,5% au niveau du Niari et pour le Pool, 20,5%. Ce rapport est composé de quarante-deux projets intégrés et neuf transversaux assortis de notes conceptuelles, rédigées de manière très détaillée dont la mise en œuvre nécessite une enveloppe de plus de trois mille milliards francs CFA. En outre, cette étude souligne notamment l'absence de professionnalisme et la non-maîtrise de l'eau par les producteurs, le faible accès aux intrants, l'insuffisance de moyens, les contraintes foncières, l'enclavement des bassins et des sites de production, l'impact des changements climatiques.

« Le potentiel des ressources en eau doit devenir le moteur du

développement global de l'agriculture étant entendu que ces ressources peuvent contribuer pour près de 70%, dans l'augmentation de la production agricole. Pour l'heure, certains usages de ces ressources ne sont pas considérés, tandis que d'autres sont mal valorisés », a déclaré le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

Dans son état actuel d'agriculture pluviale, le secteur est fortement exposé aux enjeux du changement climatique, a-t-il indiqué. C'est pourquoi, en vue de la transformation agricole, la mécanisation agricole, la distribution des semences améliorées, la lutte contre les maladies des cultures, l'électrification des bassins de production, la transformation et la commercialisation des produits, le gouvernement compte sur l'appui technique et financier de ses partenaires.

Pour la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Fillipini,

ce rapport ouvre une porte sur un vaste chantier qui appelle le ministère de tutelle et son institution à poursuivre des efforts de collaboration à travers des actions telles la validation du rapport portant schéma directeur par le gouvernement ; l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds autour du portefeuille des cinquante et une notes conceptuelles de projet et enfin la formulation des projets pour amorcer la mise en œuvre de ce schéma.

Rappelons que dans le Plan national de développement (2018-2022), le gouvernement a décidé de faire du secteur agricole le principal pilier de la croissance et de la diversification de l'économie nationale, à partir des terres cultivables dont dispose le pays (dix millions d'hectares), d'un immense réseau hydrographique, d'une importante pluviométrie, de riches pâturages qui méritent une valorisation intégrée.

Lopelle Mboussa Gassia

## JAZZ KIF

## Trois grandes voix attendues à l'IFC

L'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville accueillera pour la première fois, du 15 au 16 juin, la treizième édition du Festival international de jazz de Kinshasa (Jazz kif). Avec une programmation très variée, plusieurs artistes de renom seront de la partie.

Durant deux jours en soirée, le public brazzavillois découvrira les qualités artistiques de trois grandes voix des femmes d'Afrique centrale et une trompette d'exception, notamment l'Angolaise Aline Frazao, Céline Banza de la République démocratique du Congo et May's Bantsimba de la République du Congo.

Ces artistes talentueuses feront vibrer le public sur différents genres musicaux. L'artiste, auteure, compositrice gabonaise, Seba Charmelle, et les mamans du Congo, seront l'exclusivité de Brazzaville.

Le festival ouvrira les portes, le 15 juin, à 17 h, par la projection du film documentaire «Samba et jazz» de Jefferson Mello, en partenariat avec l'ambassade du Brésil. Ce documentaire expose les similarités musicales et culturelles entre la nouvelle Orléans et Rio de Janeiro vues par les musiciens. Il invite à découvrir les manifestations artistiques de deux peuples qui partagent une émotion commune. Cette projection sera suivie de deux concerts qui seront donnés par Aline Frazao, une artiste qui fait partie des pointures de la nouvelle musique angolaise, chanteuse compositrice et interprète, et par Seba et création avec les mamans du Congo. Ce second concert sera autour des magnifiques berceuses congolaises du royaume kongo.

Le jour suivant, l'artiste chanteuse, musicienne et performeuse, Céline Banza, évoluera dans le vaste genre de la World-Music. Elle est une artiste transdisciplinaire. Quant à May's Bantsimba, trompettiste éblouissant très talentueux, sa musique est un mélange de folk, rumba, soul et jazz. Les deux artistes monteront sur le podium le 16 juin et plongeront le public dans un style très varié. L'entrée est libre.

Rosalie Bindika

## JUDO

## La Fédération définit son programme d'activités

Une réunion de la structure élargie au commissariat aux comptes, à la direction technique nationale ainsi qu'à la commission d'arbitrage a retenu, le 9 juin à Brazzaville, plusieurs actions qui seront menées dans les prochains jours sur l'étendue du territoire national.



Les membres de la Fécojuda

En sa qualité de président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), Marien Ikama, ainsi que les membres qui le soutiennent, ont envisagé des stratégies pour relancer les activités de leur discipline. En effet, le bureau projette l'organisation d'un séminaire d'arbitrage, de coaching, d'harmonisation et de passage de grades en juillet, à Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Un tournoi vacances est également prévu au mois d'août, à Brazzaville. Selon le communiqué final, un calendrier sur la restructuration des ligues sera publié prochainement.

Les participants à la réunion ont, par ailleurs, rappelé qu'il est interdit à tout individu n'ayant pas reçu mandat de parler au nom de la fédération,

sous peine des poursuites judiciaires. « Le bureau exécutif fédéral de la Fécojuda initiera un courrier administratif aux médias aux fins d'interdire à toutes personnes n'ayant ni qualité ni droit et n'ayant reçu mandat de la Fécojuda de parler en son nom. En conséquence, les poursuites judiciaires seront engagées à l'égard de toutes personnes conformément aux lois de la République », indique le communiqué final.

En rappel, le ministère des Sports et de l'éducation physique avait décidé, dans la décision n°0266/ Msep-cab du 21 février, signée par Hugues Ngouélondélé, de suspendre ses relations avec la Fécojuda pour une période maximale de six mois. La même décision

précisait que pendant cette période, le ministère des Sports et de l'éducation physique suspend également son assistance financière, matérielle et en personnel d'appui. Tout le personnel qui était affecté à cette structure avait été donc immédiatement retiré et la Fécojuda est interdite d'organiser des manifestations et compétitions nationales à caractère officiel. « La Fécojuda dispose d'un délai de six mois à compter de la date de signature de la présente décision, pour régulariser sa situation en organisant une assemblée générale électorale extraordinaire ; passé ce délai, la fédération s'expose au retrait de l'agrément accordé par le ministère en charge des Sports », soulignait la décision.

Rude Ngoma (stagiaire)